



Comment faire pour recupere mes enfants malgre un jugement

Par **vava**, le **16/04/2009** à **01:15**

Bonjour, rnje men remet a vous en esperant avoir de bonne nouvelle voila cela fait 1 ans que je nest pas vurt mes enfants ;mon fils a 6 ans et ma fille 4 ans jen e st eu 2 avec cette persoonn e ma premiere union il mavez batte sequestrer eetc;;; il ete marier deja etc:: mes enfantsd on asister a des scenes de violences ect; je ssuis partie pour sauver ma peau car jaller mourir jen pouverz plus me je suis parie en me disan t kjaller me battre ^pour mes enfants les recupzere et la jstice ma tourner le dos a moi alors k sete pas moi la fautive la mechante kon ore du punir b ref je du en passer encore mes enfan ts on souffert et souffre toujours ns sommes passer en jugement je eu fdroit a un weke nd sur 2 et mardi o mercrdi soir et le svacances le seul soucie se k deouis avril dernier k je nest pas vut mes e,nfantd ils mmanke cela fait 1 ans il me reclma a ecole la maitresse le smaitresse parle o papa ilo veu rien savoir il m remet sur moi la je vizen daprendre kil sen ocupe pas mon fils est o cp il e grans echec a besion daide il laide aops uil f erien du tout je veu voir me senfats ert les recupzere avoir leur garde tout en sachant k jse uis poszere je un appart je vie en couple je 2 otre ptite filles i on vu dailleur leur soeru kan elle ete ptite voila je men remea vous pour maider merci ater vite eva

Par **Upsilon**, le **16/04/2009** à **14:23**

Bonjour et bienvenue. rnrnEssayez de formuler un peu mieux vos phrases dans la mesure du possible s'il vous plait, les bénévoles de ce site passent énormément de temps à répondre et un message comme le votre est très dur à lire. Merci d'avance.rnrnSi votre ex compagnon ne respecte pas votre droit de visite, vous pouvez saisir un huissier pour faire constater ces manquements répétés puis saisir de nouveau le juge pour vous faire attribuer la garde.

Par **vava**, le **16/04/2009** à **14:59**

je m'en excuse de mon écriture voilà en clair je vous explique cela fait 1 an que je ne voit plus mes enfants mon seul recours pour avoir des nouvelles se sont l'école ou ils sont et encore je leur écrit je les est o tel etc:rnje suis totalement perdu car la maitresse vien tde m'apprendre qu'il ne fe pas le nécessaire pour eux à l'école mon fils qui a 6 ans a besoin d'aide c'est lui qui a été le plus atteint de cette violence verbale ou physique je suis t'en parer je ne peux rien faire en plus comme je le droit juste de week end et du mardi et les vacances juste sa , et encore je ne les voit plus dutout je suis mal et eux osi on besoin de moi de leur mere ;je sait pas quoi faire on na arete pas de med ire que se moi qui est en tort ; pourtant je suis la j'aime mes enfants je suis posé et je n'attend que sa de les récupérer être avec nous et leurs petites soeurs voilà que puisje faire comme démarches ou autres por avoir enfin justice merci a bienott